

AR PREFECTURE

013-241300375-20191024-DEL139_2019-DE
Regu le 25/10/2019



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DES BAUX-ALPILLES

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AVENUE DE LA
LIBERATION ET DE L'AVENUE ANDRE ET DENIS
PELISSIER
LOT 2 – RESEAUX**

AVENANT N°1 AU MARCHE N°2018-15 NOTIFIE LE 8/10/18
POUR UN DEBUT D'EXECUTION AU 15/10/18

**AVENANT N°1 AU MARCHÉ N°2018-15 NOTIFIÉ LE
08/10/2018**

Passé entre :

Communauté de Communes Vallée des Baux - Alpilles

23 Avenue des Joncades basses

ZA de la Massane

13 210 Saint-Rémy-de-Provence

Représentée par Hervé CHERUBINI, Président en exercice,

d'une part et

L'entreprise

CISE TP

ZAC Raphaël GARCIN

30400 VILLENEUVE LEZ AVIGNON

Représenté par Monsieur Stéphane ROYER, Directeur Régional

d'autre part

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1. Rappel du Marché

Le marché de travaux d'aménagement de l'avenue de la Libération et de l'avenue André et Denis Pélissier, lot n°2 « réseaux » (référéncé sous le numéro de marché n°MAPA2018-15) a été notifié à l'entreprise CISE TP le 08 Octobre 2018.

Il s'agit d'un marché à prix unitaires. Il comporte une tranche ferme et trois tranches optionnelles.

L'acte d'engagement contractuel signé par la Communauté de Communes Vallée des Baux Alpilles et l'entreprise CISE TP porte le montant du marché à 893 377,50 € HT réparti comme suit :

- Tranche ferme :
 - Budget général de la CCVBA (réseau pluvial) : 22 920,00 € HT
 - Budget de la régie de l'eau (réseau eau potable) : 250 607,50 € HT
 - Budget de la régie de l'assainissement (réseau eaux usées) : 142 515,00 € HT
 - Montant total de la tranche : 416 042,50 € HT

- Tranche optionnelle 1 :
 - Budget général de la CCVBA (réseau pluvial) : 94 360,00 € HT
 - Budget de la régie de l'eau (réseau eau potable) : 160 146,00 € HT
 - Budget de la régie de l'assainissement (réseau eaux usées) : 95 036,00 € HT
 - Montant total de la tranche : 349 542,00 € HT

- Tranche optionnelle 2 :
 - Budget général de la CCVBA (réseau pluvial) : 11 570,00 € HT
 - Budget de la régie de l'eau (réseau eau potable) : 49 561,00 € HT
 - Budget de la régie de l'assainissement (réseau eaux usées) : 12 808,00 € HT
 - Montant total de la tranche : 73 939,00 € HT

- Tranche optionnelle 3 :
 - Budget général de la CCVBA (réseau pluvial) : 17 990,00 € HT
 - Budget de la régie de l'eau (réseau eau potable) : 14 638,00 € HT
 - Budget de la régie de l'assainissement (réseau eaux usées) : 21 226,00 € HT
 - Montant total de la tranche : 53 854,00 € HT

Article 2. Objet de l'Avenant n°1 du lot n°2

Dans le cadre des travaux de la tranche ferme, le titulaire du marché de travaux devra réaliser des travaux supplémentaires non prévus initialement :

- création d'antennes pluviales permettant de collecter les eaux de ruissellement issues des fonds amont.
- réalisation de terrassements et de remblais supplémentaires pour la pose des réseaux AEP et EU projetés,
- reprise de branchements particuliers EU supplémentaires,
- reprise de branchements particuliers AEP supplémentaires,
- dépose de linéaires de réseau EU supplémentaires entraînant une augmentation du délai de dérivation des eaux usées,
- reprise du réseau des fontaines présent dans l'emprise de la tranchée des réseaux AEP et EU projetés,
- démolition et réfection du cadre d'irrigation provenant du chemin de Saint Joseph afin de permettre la pose des réseaux AEP et EU projetés,
- pose des coudes sur les réseaux AEP projetés,
- démolition et réfection du cadre pluvial présent sous l'avenue de la Libération afin de permettre la reprise des branchements EU,

Compte tenu des éléments ci-dessus, l'avenant n°1 a pour objet :

- d'intégrer des prix nouveaux afin de réaliser des prestations nouvelles induites par l'avancement du chantier,
- d'augmenter le montant du marché,
- d'augmenter le délai d'exécution.

Article 3. Description des prix nouveaux

3.1 Prix nouveaux budget de la régie de l'eau potable

Coudes sur les réseau AEP

Le marché de travaux prévoit le remplacement des réseaux AEP (conduites Ø150 et Ø300). Suite à la réalisation des sondages, il s'avère que le tracé projeté doit être modifié ce qui entraîne la pose de coudes supplémentaires et ce pour ces deux réseaux. Or, les prix de pose de ces canalisations (prix 2.9 et 2.10.1) comprennent la fourniture et la pose des coudes nécessaires mais ce suivant le plan projeté.

Ces prestations consistent à fournir et poser des coudes à emboîtement verrouillés (verrouillage à inserts).

- ↪ PN.AEP.1 – Coude DN300 verrouillé à emboîtement
L'unité **548,00 € HT**
- ↪ PN.AEP.2 – Coude DN150 verrouillé à emboîtement
L'unité **226,00 € HT**

3.2 Prix nouveau budget de la régie de l'assainissement

Traversée du cadre pluvial de l'avenue de la Libération

Le marché de travaux prévoit le renouvellement des branchements EU. Lors de la réalisation des sondages, sur la portion Ouest de la tranche, il s'avère que les conduites des branchements EU traversent le cadre pluvial de l'avenue de la Libération. L'altimétrie du réseau EU projeté et de celui du cadre ne permet pas de poser les nouvelles conduites des branchements sous le fil d'eau de l'ouvrage pluvial. Ainsi, il est nécessaire de reposer ces canalisations comme actuellement.

Cette prestation consiste à démolir les voiles du cadre au droit de la canalisation EU existante et à poser une conduite en fonte DN250 qui servira de fourreau pour la future canalisation EU. Cette prestation comprend également le scellement de la conduite en fonte ainsi que la réfection du cadre à l'identique.

- ↪ PN.EU.1 – Traversée du cadre pluvial de l'avenue de la Libération
Le forfait **875,00 € HT**

3.3 Prix nouveaux budget de la régie de l'eau potable et de l'assainissement

Reprise du réseau des fontaines

Le marché de travaux prévoit le remplacement des réseaux AEP et EU existants : une conduite Ø250 pour le réseau EU et deux conduites pour le réseau AEP (Ø150 et Ø300). Lors de la réalisation des sondages, l'entreprise titulaire a mis à jour le réseau des fontaines de la commune, réseau se trouvant dans l'emprise des réseaux projetés. Ainsi, afin de réaliser les travaux, il est nécessaire de déposer ce réseau et d'en poser un nouveau.

Cette prestation consiste à déposer l'ensemble des conduites existantes présentes dans l'emprise des travaux ainsi qu'à reposer un nouveau réseau à l'identique (DN125 et DN63). Cette prestation comprend également la reprise des branchements particuliers ainsi que les raccordements sur les réseaux existants situés de part et d'autre de l'emprise des travaux.

- ↪ PN.AEP.EU.1 – Reprise du réseau des fontaines de l'avenue de la Libération

Le forfait 7 150,00 € HT

Reprise du cadre d'irrigation du chemin de Saint Joseph

Le marché de travaux prévoit le remplacement des réseaux AEP et EU existants : une conduite Ø250 pour le réseau EU et deux conduites pour le réseau AEP (Ø150 et Ø300). Lors de la réalisation des sondages, l'entreprise titulaire a mis à jour un cadre d'irrigation provenant du chemin de Saint Joseph. Après sondages, il s'avère que le radier de celui-ci a une épaisseur très importante non compatible avec la pose des réseaux projetés. Ainsi, il est nécessaire de démolir cet ouvrage pour permettre la pose des réseaux puis de le reconstituer à l'identique.

Cette prestation consiste à démolir le cadre d'irrigation du chemin de Saint Joseph (radier, voiles et dalle supérieure) sur une largeur d'environ 1,5 m et à le reconstituer à l'identique.

- ↪ PN.AEP.EU.2 – Démolition et reconstitution du cadre d'irrigation du chemin de Saint Joseph

Le forfait 3 750,00 € HT

3.4 Prix nouveau budget principal de la CCVBA

Création d'antenne pluviale

Le marché de travaux prévoit la reprise des ouvrages de collecte des eaux de ruissellement ainsi que la création de regards à grille supplémentaires. Afin d'améliorer la collecte de eaux issues des fonds amont, le maître d'ouvrage souhaite créer deux antennes pluviales : l'une sous l'accès au parking de la Libération, l'autre sous le parvis projeté au droit du bâtiment de la police municipale. En effet, un projet d'aménagement futur de l'espace de la libération est en cours de préparation. Ce dernier n'était pas connu au moment du lancement du présent marché. Il s'agit ainsi d'intégrer dès à présent les impacts du futur projet, par le rajout d'antennes pluviales et éviter des coûts supplémentaires ultérieurs de réfection de la voirie actuellement en cours de réalisation.

Cette prestation consiste à poser une conduite en PVC Ø400. Elle comprend la réalisation des terrassements en tranchée (avec évacuation des déblais) ainsi que le remblaiement de la tranchée (gravillons 4/6 pour le lit de pose et d'enrobage puis GNT 0/31,5 jusqu'en haut de la tranchée).

- ↪ PN.EP.1 – Fourniture et pose de canalisation PVC DN400

Le mètre linéaire 185,00 € HT

Article 4. Récapitulation de l'ensemble des prestations

4.1 Budget de la régie de l'eau potable

Terrassements en tranchées et remblais supplémentaires

- Terrassement en tranchée :
 - Prix 2.1 : 197 m3 x 26,00 € = 5 122,00 € HT
- Evacuation des déblais :
 - Prix 2.5 : 197 m3 x 13,00 € = 2 561,00 € HT
- Fourniture et mise en œuvre de matériaux d'enrobage 6/10 :
 - Prix 2.6 : 101 m3 x 25,00 € = 2 525,00 € HT
- Fourniture et mise en œuvre de GNT 0/31,5 :
 - Prix 2.7 : 96 m3 x 23,00 € = 2 208,00 € HT

Total terrassements en tranchées et remblais supplémentaires : 12 416,00 € HT

Branchements particuliers supplémentaires

- Branchement Ø32 :
 - Prix 2.11.1 : 7 U x 1 025,00 € = 7 175,00 € HT
- Regard abri compteur pour 1 compteur :
 - Prix 2.23.1 : 7 U x 325,00 € = 2 275,00 € HT

Total branchements particuliers supplémentaires : 9 450,00 € HT

Coudes sur le réseau AEP

- Coude DN300 verrouillé à emboîtement :
 - Prix PN.AEP.1 : 5 U x 548,00 € = 2 740,00 € HT
- Coude DN150 verrouillé à emboîtement :
 - Prix PN.AEP.2 : 5 U x 226,00 € = 1 130,00 € HT

Total coudes sur le réseau AEP : 3 870,00 € HT

Reprise du réseau des fontaines

- Reprise du réseau des fontaines de l'avenue de la Libération :
 - Prix PN.AEP.EU.1 : 0,5 Ft x 7 150,00 € = 3 575,00 € HT

Total reprise du réseau des fontaines : 3 575,00 € HT

Reprise du cadre d'irrigation du chemin de Saint Joseph

- Démolition et reconstitution du cadre d'irrigation du chemin de Saint Joseph :
 - Prix PN.AEP.EU.2 : 0,5 Ft x 3 750,00 € = 1 875,00 € HT

Total reprise du cadre d'irrigation du chemin de Saint Joseph : 1 875,00 € HT

4.2 Budget de la régie de l'assainissement

Terrassements en tranchées et remblais supplémentaires

- Terrassement en tranchée :
 - Prix 2.1 : 60 m3 x 26,00 € = 1 560,00 € HT
- Evacuation des déblais :
 - Prix 2.5 : 60 m3 x 13,00 € = 780,00 € HT
- Fourniture et mise en œuvre de matériaux d'enrobage 6/10 :
 - Prix 2.6 : 60 m3 x 25,00 € = 1 500,00 € HT

Total terrassements en tranchées et remblais supplémentaires : 3 840,00 € HT

Dépose de canalisations existantes supplémentaires

- Mise en place d'une déviation du réseau EU par pompage pendant les travaux :
 - Prix 3.1 : 80 j x 75,00 € = 6 000,00 € HT
- Démolition et évacuation du réseau existant :
 - Prix 3.11 : 390 ml x 8,50 € = 3 315,00 € HT

Total dépose de canalisations existantes supplémentaires : 9 315,00 € HT

Branchements particuliers supplémentaires

- Tabouret à passage direct y compris regard et tampon fonte voirie :
 - Prix 3.7 : 13 U x 225,00 € = 2 925,00 € HT
- Reprise et raccordement des branchements :
 - Prix 3.8 : 13 U x 850,00 € = 11 050,00 € HT

Total branchements particuliers supplémentaires : 13 975,00 € HT

Traversées du cadre pluvial de l'avenue de la Libération

- Traversée du cadre pluvial de l'avenue de la Libération :
 - Prix PN.EU.1 : 9 U x 875,00 € = 7 875,00 € HT

Total traversées du cadre pluvial de l'avenue de la Libération : 7 875,00 € HT

Reprise du réseau des fontaines

- Reprise du réseau des fontaines de l'avenue de la Libération :
 - Prix PN.AEP.EU.1 : 0,5 Ft x 7 150,00 € = 3 575,00 € HT

Total reprise du réseau des fontaines : 3 575,00 € HT

Reprise du cadre d'irrigation du chemin de Saint Joseph

- Démolition et reconstitution du cadre d'irrigation du chemin de Saint Joseph :
 - Prix PN.AEP.EU.2 : 0,5 Ft x 3 750,00 € = 1 875,00 € HT

Total reprise du cadre d'irrigation du chemin de Saint Joseph : 1 875,00 € HT

4.3 Budget principal de la CCVBA

Antennes pluviales

- Fourniture et pose de canalisation PVC DN400 :
 - Prix PN.EP.1 : 23 ml x 185,00 € = 4 255,00 € HT
- Total antennes pluviales : 4 255,00 € HT**

Article 5. Récapitulation par budget

4.1 Budget de la régie de l'eau potable

Terrassements en tranchées et remblais supplémentaires

Plus-value de : 12 416,00 € HT

Branchements particuliers supplémentaires

Plus-value de : 9 450,00 € HT

Coudes sur le réseau AEP

Plus-value de : 3 870,00 € HT

Reprise du réseau des fontaines

Plus-value de : 3 575,00 € HT

Reprise du cadre d'irrigation du chemin de Saint Joseph

Plus-value de : 1 875,00 € HT

Total plus-value budget régie de l'eau :

31 186,00 € HT

4.2 Budget de la régie de l'assainissement

Terrassements en tranchées et remblais supplémentaires

Plus-value de : 3 840,00 € HT

Dépose de canalisations existantes supplémentaires

Plus-value de : 9 315,00 € HT

Branchements particuliers supplémentaires

Plus-value de : 13 975,00 € HT

Traversées du cadre pluvial de l'avenue de la Libération

Plus-value de : 7 875,00 € HT

Reprise du réseau des fontaines

Plus-value de : 3 575,00 € HT

Reprise du cadre d'irrigation du chemin de Saint Joseph

Plus-value de : 1 875,00 € HT

Total plus-value budget régie de l'assainissement : 40 455 € HT

4.3 Budget principal de la CCVBA**Antennes pluviales**

Plus-value de : 4 255,00 € HT

Total plus-value budget principal de la CCVBA : 4 255,00 € HT

4.3 Budget principal de la CCVBA et des régies

Total des plus-values des trois budgets : 75 896,00 € HT

Article 6. Incidence financière de l'avenant

L'avenant n°1 est de 75 896€ HT

L'avenant a une incidence financière sur le montant de la tranche ferme.

Après l'avenant n°1 ; le montant de la tranche ferme passe de 416 042,50 € HT à **491 938,5 € HT soit une augmentation de 18,24%**. La répartition est la suivante :

- Budget de la régie de l'eau (réseau eau potable) : 281 793,50 € HT
- Budget de la régie de l'assainissement (réseau eaux usées) : 182 970,00 € HT
- Budget général de la CCVBA (réseau pluvial) : 27 175,00 € HT

Après l'avenant n°1, le montant du marché passe de 893 377,50 € HT à **969 273,50 € HT** soit une augmentation **de 8,50%** du montant initial du lot 2 (toutes tranches comprises sur la base de l'acte d'engagement CCVBA).

Article 7. Prolongation des délais

Compte tenu des prestations supplémentaires à réaliser, un délai complémentaire de 10 semaines pour la tranche ferme est accordé au titulaire du marché de travaux.

La durée totale du marché est ainsi de 51 semaines (25 semaines pour les tranches fermes incluses)

AR PREFECTURE

013-241300375-20191024-DEL139_2019-DE
Regu le 25/10/2019

Article 8. Autres clauses

Toutes les autres clauses du marché non modifiées par le présent avenant s'appliquent dans leur intégralité tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions du présent avenant lesquelles prévalent en cas de contradiction ou de litige.

Fait à **Saint Rémy de Provence** le

Le Président de la Communauté de
communes Vallée des Baux Alpilles

| Le représentant de l'entreprise CISE TP
Le Directeur Régional

Hervé CHERUBINI

| Stéphane ROYER